

HISTOIRE

Guide de rédaction (1^{er} cycle) du Département d'histoire

C. La présentation

1. [la page de titre](#)
2. [la page standard](#)
3. [la pagination](#)
4. [les citations](#)
5. [les références: notes et bibliographie](#)
 - a. [notes](#)
 - b. [bibliographie](#)

1. la page de titre

Il s'agit de la page de référence du travail puisqu'elle comporte les informations relatives au cours, au rédacteur et au professeur concernés.

- *titre (et sous-titre)*: le titre est rédigé en caractères majuscules gras et figure dans la partie supérieure de la page. Le sous-titre, s'il existe, est placé en minuscules et en gras sous le titre.

Exemple: **LE CENTRE-VILLE DE HULL**

Une étude socio-économique de sa rénovation (1875-1980)

- *auteur*: le nom de l'auteur au complet, précédé de la préposition «par», prend place au centre de la page, en caractères minuscules.

Exemple: par
Marie-Claude Poliquin

- *contexte*: toutes les informations supplémentaires sont disposées à la suite en un paragraphe au bas de la page. Elles sont insérées dans la formule suivante:

«Travail présenté à la Faculté des Arts de l'Université d'Ottawa, le [**date de la remise effective au professeur**], pour le cours [**code**], donné par [**nom du professeur**].»

2. la page standard

Les pages qui composent le corps du travail doivent toutes comporter les mêmes caractéristiques et se présenter toutes de la même manière. Elles doivent être de même couleur et de même qualité que la page couverture.

- *marges*: le texte est dactylographié à l'intérieur d'un cadre invisible présent dans tout le travail. Ce cadre laisse environ 3 cm. d'espace blanc en haut et à gauche de la feuille, et 2 cm. en bas et à droite. Les marges ainsi définies doivent être identiques pour toutes les pages.
- *interligne*: le texte se présente généralement à interligne double (ou 24 points). Cependant, lorsqu'il s'agit de séparer clairement les différentes parties du travail, on peut accroître l'espacement à un triple interligne (ou 36 points).
- *paragraphes*: tous les paragraphes commencent avec un retrait d'environ 5 caractères (ou 1 cm.). Rappel: le paragraphe permet d'illustrer visuellement le développement progressif de l'argumentation. Dans la mesure où chaque paragraphe expose une idée et la développe, il faut changer de paragraphe chaque fois que l'on introduit une idée différente. Un paragraphe qui s'étend sur une page entière fatigue le lecteur et c'est souvent le signe d'un problème de structure dans le travail.

3. la pagination

Les pages du travail doivent comporter une pagination en chiffres arabes placée au sommet droit de la page (1,5 cm. du haut et 2 cm. du bord droit). Les chiffres sont indiqués à partir de la deuxième page du texte même si la première page est prise en considération dans le compte.

4. les citations

Il existe deux présentations différentes des citations, selon qu'elles comportent plus ou moins de trois lignes. Une citation de trois lignes ou moins est intégrée dans le texte et placée entre guillemets.

Exemple: Parce qu'il dépend des sources d'archives pour saisir le passé, et que celles-ci restent muettes pour une multitude d'expériences humaines, «l'historien est condamné à ne pas savoir»¹.

Les citations de plus de trois lignes, quant à elles, forment un paragraphe indépendant, en retrait (1,25 cm), à simple interligne et sans guillemets.

Exemple: Les historiens du XXe siècle ont développé l'idée qu'il ne suffit pas de «rendre compte», mais bien de comprendre le passé en recherchant les causes multiples qui l'expliquent:

(...) la superstition de la cause unique, en histoire, n'est trop souvent que la forme insidieuse de la recherche du responsable (...). «A qui la faute, ou le mérite?» dit le juge. Le savant se contente de demander «pourquoi?» et il accepte que la réponse ne soit pas simple. (...) [L'explication historique] cherche des trains d'ondes causales et ne s'effraie pas, puisque la vie les montre ainsi, de les trouver multiples.²

Dans tous les cas, les citations sont suivies d'un appel de note qui renvoie à la référence complète de la citation.

¹Guy Thuillier et Jean Tulard, *Le métier d'historien*, Paris, Presses Universitaires de France, 1991, p. 89, coll. «Que sais-je?», n. 2615.

²Marc Bloch, *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 1974, (8e éd), p. 145, coll. «U Prisme - Histoire».

5. les références: notes et bibliographie

a. notes

Les notes qui accompagnent le texte doivent permettre au lecteur de reconstituer, s'il le souhaite, le cheminement de la pensée de l'auteur, d'identifier ce qui provient de ses lectures et ce qui constitue ses idées originales.

- *notes de bas de page* (notes infra-paginales): elles sont séparées du texte principal par un trait d'environ 5 cm. Elles sont introduites par le chiffre de l'appel de note et rédigées à simple interligne. Un double interligne sépare cependant les notes d'une même page.
- *notes en fin de texte*: elles sont rassemblées sur une ou plusieurs pages indépendantes paginées et placées en fin de travail. Elles sont rédigées à simple interligne, mais séparées par un interligne double.

Les différents éléments d'une référence bibliographique disposée en note sont toujours séparés par une **virgule** et se présentent comme n'importe quelle entrée bibliographique **sauf** pour l'ordre des données concernant l'auteur: le prénom précède toujours le nom et n'est séparé par aucun signe de ponctuation.

- *première occurrence*: la note de référence citée une première fois doit être complète, sans être lourde cependant. Les éléments de base sont indiqués: auteur, titre, lieu d'édition, maison d'édition, année, page(s) pertinente(s). Pour les informations supplémentaires, le lecteur peut toujours se référer à la bibliographie.
- *références subséquentes*: un ouvrage est généralement mentionné plus d'une fois en note, aussi recourt-on à un système d'abréviations pour simplifier les mentions subséquentes. Il est possible de tout simplement abrégé le titre que l'on répète, mais on utilise plus souvent des expressions latines, dont les plus courantes sont:
 - ibid.* (provient du mot *ibidem* qui signifie au même endroit)
 - id.* (provient du mot *idem* qui signifie le même auteur)
 - op. cit.* (issu de l'expression *opere citato*, utilisé pour un **ouvrage** déjà cité)
 - loc. cit.* (issu de l'expression *loco citato*, utilisé pour **article** déjà cité)

Dans la mesure où ces expressions sont liées aux mentions qui les précèdent, quiconque rédige son texte à l'aide d'un logiciel de traitement de texte doit faire preuve d'une grande vigilance et s'assurer que l'introduction d'une note ou le déplacement d'un bout de texte ne vient pas perturber la logique des abréviations. Pour éviter des surprises désagréables, il est recommandé de n'introduire les notes qu'en dernière étape, ou de les présenter d'abord sous une forme simple, mais complète, puis d'éliminer les répétitions en utilisant les abréviations conventionnelles.

Voici un exemple de la méthode suggérée ici. La version 1 ne comporte que les titres abrégés, tandis que la version 2 a été nettoyée et comprend les abréviations conventionnelles:

Version 1

1. Paul Lachance, «Les vaincus de la Révolution haïtienne en quête d'un refuge: de Saint-Domingue à Cuba (1803), de Cuba à la Nouvelle-Orléans (1809)+», *Revue de la Société haïtienne d'histoire, de géographie et de géologie*, vol. XXXVIII, no. 126 (mars 1980), p. 17.
2. P. Lachance, «Les vaincus», p. 17.
3. Nicole Saint-Onge, «La dissolution d'une communauté métisse Pointe-à-Grouette 1860-1885» dans *Riel et les Métis canadiens. Actes du colloque de la Société historique de Saint-Boniface* (Collège universitaire de Saint-Boniface, 15 et 16 novembre 1985), Saint-Boniface, Société historique de Saint-Boniface / Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest, 1990, p. 48.
4. P. Lachance, «Les vaincus», p. 22.
5. P. Lachance, «Les vaincus», p. 23.
6. Micheline D'Allaire, *Montée et déclin d'une famille noble: Les Ruettes d'Auteuil (1617-1737)*, Montréal, Editions HMH, 1980, p. 160.
7. Paul Lachance, «Le déséquilibre des sexes: comparaison entre la Nouvelle-France, Saint-Domingue et la Nouvelle-Orléans», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. XXXIX, no. 2 (automne 1985), p. 215.
8. M. D'Allaire, *Montée et déclin*, p. 190.
9. P. Lachance, «Les vaincus», p. 28.
10. P. Lachance, «Le déséquilibre», p. 223.
11. N. Saint-Onge, «La dissolution», p. 55.

Version 2

1. Paul Lachance, «Les vaincus de la Révolution haïtienne en quête d'un refuge: de Saint-Domingue à Cuba (1803), de Cuba à la Nouvelle-Orléans (1809)», *Revue de la Société haïtienne d'histoire, de géographie et de*

- géologie*, vol. XXXVIII, no. 126 (mars 1980), p. 17.
2. *Ibid.*
 3. Nicole Saint-Onge, «La dissolution d'une communauté métisse Pointe-à-Grouette 1860-1885» dans *Riel et les Métis canadiens. Actes du colloque de la Société historique de Saint-Boniface* (Collège universitaire de Saint-Boniface, 15 et 16 novembre 1985), Saint-Boniface, Société historique de Saint-Boniface / Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest, 1990, p. 48.
 4. P. Lachance, *loc. cit.*, p. 22.
 5. *Ibid.*, p. 23.
 6. Micheline D'Allaire, *Montée et déclin d'une famille noble: Les Ruettes d'Auteuil (1617-1737)*, Montréal, Editions HMH, 1980, p. 160.
 7. Paul Lachance, «Le déséquilibre des sexes: comparaison entre la Nouvelle-France, Saint-Domingue et la Nouvelle-Orléans», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. XXXIX, no. 2 (automne 1985), p. 215.
 8. M. D'Allaire, *Op. cit.*, p. 190.
 9. P. Lachance, «Les vaincus», p. 28.
 10. *Id.*, «Le déséquilibre», p. 223.
 11. N. Saint-Onge, *loc. cit.*, p. 55.

b. bibliographie

Une bibliographie comporte les références des livres, articles, cartes ou autres documents qui ont alimenté la recherche et la réflexion de l'auteur. Voici, sous forme d'exemples, les conventions principales pour la présentation des références bibliographiques. Il faut noter que les caractères en italique, qui ne sont pas disponibles sur certaines machines à dactylographier, peuvent être remplacés par des caractères soulignés.

Il est utile de garder en mémoire que les catalogues de bibliothèques, informatisés ou non, contiennent toutes les informations nécessaires à la présentation d'une bibliographie (le prénom complet de l'auteur, par exemple). Leur consultation est donc souvent précieuse lorsqu'on n'a pas relevé au premier abord tous les détails pertinents.

De façon générale, une bibliographie est présentée en fin de travail, paginée et classée. Le classement se fait, soit simplement par ordre alphabétique d'auteurs, soit par type de documents. Dans ce dernier cas il convient de séparer les sources (que les anglophones qualifient de «primary sources») des études ou travaux (désignés en anglais par «secondary sources»). Les sources comprennent les documents manuscrits ou imprimés, les documents iconographiques ou sonores de la période étudiée. Ils doivent être rassemblés et disposés séparément. Les études, quant à elles, peuvent être divisées entre deux sections: études générales et études particulières.

La présentation d'une bibliographie varie selon le nombre de références, leur typologie et le niveau du cours. En l'absence d'instructions spécifiques du professeur, la règle à appliquer est la plus simple: si toutes les références sont de même type on privilégiera l'ordre alphabétique d'auteur, sinon on procédera aux divisions qui s'imposent. Encore une fois, simplicité et clarté sont les principes de base.

La liste qui suit offre des exemples des cas les plus fréquents d'entrées bibliographiques, que ce soit pour des livres, pour des articles ou pour des documents électroniques.

Livres:

un auteur

KITSIKIS, Dimitri. *L'Empire ottoman*. Paris, Presses Universitaires de France, 1985. 128 p., coll. «Que Sais-je», no. 2222.

deux auteurs

SAVARD, Pierre et Gaétan VALLIÈRES. *La voix de l'Ontario, 1913-1920. Guide d'utilisation*. Montréal, Editions Etudes vivantes, 1980. 40 p.

trois auteurs

BONNAIN, Rolande, Gérard BOUCHARD et Joseph GOY. *Transmettre, hériter, succéder. La reproduction familiale en milieu rural, France-Québec, XVIIIe-XXe siècles*. Lyon, Presses Universitaires de Lyon / Paris, École des hautes études en sciences sociales / Villeurbanne, Programme pluriannuel en sciences humaines Rhône-Alpes, 1992. 433 p.

plus de trois auteurs

CARR, D. et al. *La philosophie de l'histoire et la pratique historique d'aujourd'hui*. Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1982. 396 p., coll. «Philosophica».

un organisme

Société belge de droit international. *Les moyens de pression économiques et le droit international. Actes du colloque de la S.B.D.I.* (Palais des Académies de Bruxelles, 26-27 oct. 1984). Bruxelles, Éditions Bruylant, 1985. 245 p.

pas de nom d'auteur

Les religions africaines comme sources de valeurs de civilisation. Colloque organisé par la Société africaine de culture. Paris, Présence africaine, 1972, 426 p.

un titre

DUBÉ, Jean-Claude. *Les intendants de la Nouvelle-France*. Montréal, Fides, 1984. 327 p., ill., coll. «Fleur de lys».

un titre et un sous-titre

DAIGLE, Jean-Guy. *La culture en partage. Grenoble et son élite au milieu du 19e siècle*. Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa / Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1977. 186 p.

actes de colloque

SAVARD, Pierre, éd. *Guy Frégault (1918-1977). Actes du colloque tenu au Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa* (7 novembre 1980). Montréal, Éditions Bellarmin, 1981. 91 p.

édition, direction

HEAP, Ruby et Alison PRENTICE, éd. *Gender and Education in Ontario: Historical Reader*. Toronto, Canadian Scholars Press, 1991, 356 p.

réédition

D'ALLAIRE, Micheline. *Vingt ans de crise chez les religieuses, 1960-1980*. Montréal, Éditions Bergeron, 1984 (1983). 564 p.

deux lieux d'impression

JENNINGS, Lawrence. *French Reaction to British Slave Emancipation*. Baton Rouge and London, Louisiana State University Press, 1988. 228 p.

deux maisons d'édition

WATELET, Hubert. *Le Grand-Hornu, joyau de la révolution industrielle et du Borinage*. 2e éd. rev. et aug. Boussu, Grand-Hornu Images / Bruxelles, Lebeer-Hosmann, 1993 (1989). 60 p.

mémoire ou thèse

FIANU, Kouky. *Histoire juridique et sociale des métiers du livre à Paris (1275-1521)*. Thèse de doctorat, Montréal, Université de Montréal, 1991. 507 p.

Articles:**de revue**

GRABOWSKI, Jan. «L'historiographie canadienne des nations autochtones». *Bulletin international des sciences historiques/International Committee of Historical Sciences*, vol. 19 (1993), p. 120-125.

de journal

TRUDEL, Clément. «Histoire d'un massacre inutile». *Le Devoir*, vol. LXXV, no 94 (23-24 avril 1994), p. C-5.

d'un ouvrage collectif

CRAIG, Béatrice. «La femme face à la transmission des patrimoines au XIXe siècle: droit, coutume et pratiques» dans Rolande Bonnain, Gérard Bouchard et Joseph Goy. *Transmettre, hériter, succéder. La reproduction familiale en milieu rural, France-Québec, XVIIIe-XXe siècles*. Lyon, Presses Universitaires de Lyon / Paris, École des hautes études en sciences sociales / Villeurbanne, Programme pluriannuel en sciences humaines Rhône-Alpes, 1992, p. 231-241.

d'encyclopédie ou de dictionnaire

BISCHOFF, Peter et Robert TREMBLAY. «James Robertson». *Dictionnaire biographique du Canada*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1990, vol. XII, p. 981-982.

Documents électroniques:

Comme tout autre élément bibliographique, le document électronique a sa place dans les notes et dans la bibliographie d'un travail. Des normes de présentation en français peuvent être consultées sur un [site de l'Université Laval](#).

Un document provenant d'un site Internet comprend généralement les informations suivantes:

- nom de l'auteur ou de l'organisme en majuscules, virgule, prénom, point
- titre de la page d'accueil ou de l'article en italique, virgule
- type de support entre crochets (ou parenthèses), virgule
- date de création ou de mise à jour, point
- adresse URL entre crochets
- date de consultation par l'utilisateur entre parenthèses

Exemples:

CARON, Rosaire. *Comment citer un document électronique?*, [en ligne], 2 août 1999. [http://www.bibl.ulaval.ca/doelec/doelec29.html] (9 août 1999).

NADEAU, Jocelyn, et René Morin. *Naviguer en français dans Internet: fiction ou réalité?*, [en ligne], mars 1997. [http://w3.cidif.org/publications/articles/index.html] (10 août 1999).

HAUT RETOUR